

Communiqué de presse

26 juin 2017



@ Agence de l'eau Adour-Garonne

L'ONF et l'agence de l'eau Adour-Garonne, partenaires pour préserver les cours d'eau, les zones humides et la biodiversité

Le 26 juin à Toulouse, Christian DUBREUIL, directeur général de l'Office national des forêts (ONF) et Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne ont signé une convention cadre pour la préservation des milieux aquatiques et humides.

La forêt et l'eau

Couvrant plus d'un quart du territoire français, les forêts jouent un rôle majeur dans l'approvisionnement en eau et la protection des zones de captage. En effet, les forêts régulent les débits et filtrent les eaux. Par cette convention, l'ONF et l'agence de l'eau réaffirment le rôle positif joué par la forêt dans la préservation de la ressource en eau et la qualité des milieux aquatiques, dans un contexte de changement climatique.

Des actions prioritaires

L'accord définit les thématiques et priorités pour les actions à mettre en œuvre sur la période 2017-2018, ainsi que les modalités opérationnelles du partenariat.

Les projets portent sur :

- la connaissance et la préservation des zones humides,
- la gestion des cours d'eau forestiers,
- la valorisation de la biodiversité associée aux milieux aquatiques et humides,
- l'appui à l'émergence de projets territoriaux participant à la qualité des eaux,
- le partage des connaissances et de l'évolution des modes de gestion en lien avec le changement climatique,
- la sensibilisation à la gestion des forêts et des milieux aquatiques.

Plusieurs actions ont déjà été menées par l'ONF avec le soutien de l'agence de l'eau :

- des actions d'animation de l'ONF sur certains territoires du bassin Adour-Garonne, essentiellement pour les réserves naturelles (Hourtin-Palus de Molua, en Gironde),
- le renforcement des actions en matière de protection des zones humides, (sources de la Truyère en Lozère, tourbières du Somail dans l'Hérault),
- la valorisation des connaissances.

Ce rapprochement est également l'occasion de favoriser le partage d'expériences et des bonnes pratiques au sein des deux établissements.

L'ONF rassemble près de 10 000 professionnels au service de la gestion de 11 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels, en métropole et en outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour des trois piliers de la gestion durable : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'ONF assure également des missions de service public (prévention et gestion des risques naturels, protection de la ressource en eau...) et propose des produits et services aux collectivités et aux entreprises.

www.onf.fr

L'Agence de l'eau Adour-Garonne a pour mission de contribuer à la connaissance et au suivi des milieux, à la gestion équilibrée de la ressource en eau et de tous les milieux aquatiques en apportant des aides financières et un soutien technique.

www.eau-adour-garonne.fr

Contacts presse

ONF

Christiane Baroche

christiane.baroche@onf.fr

Tél. 01 40 19 58 07 ou 06 07 78 09 84

AEAG – Communication Institutionnelle

Catherine Belaval

catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr

Tél. 05 61 36 36 44 ou 06 08 73 64 03